

ASSEMBLEE GENERALE DU 13 février 2026

AAPPMA Mirecourt

RAPPORT MORAL

Composition du bureau :

Président Bédon Noël

Vice-Président..... Moulaï Christian

Trésorier..... Lozach Gérard

Secrétaire..... Géhin Eric

Membres..... Bastien Jean-Luc, Boisson José,
Fairise Robert, Pierre Joël, Raoult Louis ,Guillemin Pierre

Bonsoir à tous et merci de votre présence.

Notre camarade Bruno s'en est allé comme vous le savez après un combat long d'une dizaine d'années contre la maladie.

Malgré tout cela il collaborait activement à la vie de notre association en tant que trésorier mais aussi, dans la mesure où sa maladie lui laissait du répit, il participait aux ateliers pêche avec les enfants et les adultes, aux alevinages de truites et autres poissons, assurait le suivi avec les pisciculteurs, suivait les différents chantiers sur nos cours d'eau et assurait avec beaucoup de savoir faire ses fonctions de trésorier..Pendant toutes ces années j'ai pu m'appuyer sur ce roc qui paraissait indestructible pour animer notre AAPPMA. Et puis il prenait très

à cœur son rôle de gardien de président afin que je ne tombe pas dans l'eau.

Aussi je vous demande de vous lever pour observer un temps de silence en sa mémoire.

CARTES DE PECHE 2026

Comme vous avez pu le constater, si vous avez déjà votre carte 2026, les cartes de pêche sont un peu plus chères cette année : la fédération nationale a augmenté ses tarifs ce qui fait que nous avons dû répercuté cette augmentation au niveau départemental et la Fédération des Vosges doit aussi dégager des fonds pour pouvoir travailler sereinement. Le national redistribue une grande partie de l'argent aux fédérations départementales par le biais de subventions pour des travaux, de l'équipement, de la formation...

Nous avons la carte la moins chère des quatre groupements de pêcheurs vosgiens qui sont le GAP (groupement d 'actions piscicoles), le GPRMV (groupement piscicole réciproitaire du massif vosgien), l'EH3VV (entente halieutique des trois vallées vosgiennes) et le GPV (groupement des pêcheurs vosgiens).

Voici les tarifs

La carte majeure passe à 86 euros.

La carte interfédérale URNE passe à 114 euros. CHI et EHGO voulaient 115

La carte « femme » passe à 42 euros.

La carte mineure passe à 25 euros. CHI et EGHO veulent instaurer la carte nationale mineure à 27 euros sinon le mineur de l'URNE ne pourrait plus pêcher dans le CHI et/ou l'EHGO : différé actuellement

La carte hebdomadaire avec CPMA passe à 36,50 euros.

La carte hebdomadaire sans CPMA passe à 22,10 euros.

La carte journalière passe à 20 euros.

La carte découverte passe à 8 euros.

La carte URNE donne droit à la pêche dans toute la France sauf : Savoie et Haute Savoie qui sont réciproquement entre eux de même que Lozère et Ardèche, Hautes Alpes , Jura.

Le guide de pêche est à disposition des pêcheurs pour connaître l'ensemble de la réglementation et des lots de pêche.

Pour ceux qui prennent leur carte de pêche depuis chez eux vous pourrez retirer le guide à l'OT de Mirecourt sur présentation de la carte de pêche 2026.

Il est toujours possible de pratiquer la pêche dans toute la France en domaine public à une seule canne avec la carte de son A.A.P.P.M.A. locale.

VENTE DES CARTES 2024 et 2025

Carte URNE	:	103	106	+ 3
Carte « majeure »	:	142	144	-+ 2
Carte « femme »	:	19	17	- 2

Carte « mineure »	:	58	52	- 6
Carte « découverte »	:	45	34	- 11
Carte « hebdomadaire »	:	7	6	- 1
Carte « journalière »	:	14	24	- 1
Carte d'automne	:	1	6	+ 5
Total			389 / 389	

Nous avons aussi réglé les pass pêche à 1 euro pour toutes les personnes qui sont venues pêcher sur le Madon lors des ateliers mis en place par Edouard, animateur départemental et nous.

L'ouverture de la truite est fixée au samedi 14 mars 2026 et sa fermeture est fixée au dimanche 20 septembre 2026 inclus.

L'ouverture générale aura lieu le samedi 25 avril.

NB : L'ouverture de la pêche au sandre aura lieu le samedi 30 mai.

Pour les écrevisses est uniquement autorisée la pêche aux écrevisses à pattes grêles et ce du 25 juillet au 3 août 2026 inclus

Pour les écrevisses invasives la pêche est ouverte toute l'année à la ligne ou à la balance.

Vous pouvez obtenir votre carte de pêche 2026 :

- l'Office de tourisme de Mirecourt

- au Quartier des bons amis à Mattaincourt
- par internet sur le site carte de pêche

Vous pouvez également télécharger le guide de pêche sur votre téléphone

ACTIONS 2025

Alevinages

En février nous avons déversé 225kg de gardons géniteurs et 75 kg de gardons tout venant, offre des étangs THIEL . De très beaux gardons géniteurs dont certains ont fait le bonheur des pêcheurs.

Nous avons déversé 350 kg de truites pour l'ouverture dans les ruisseaux habituels de notre AAPPMA .

L'alevinage des truites en 2026 aura lieu le mardi 10 mars ; rendez-vous à 14h00 parking de Braquemont.

Au mois de mai nous avons remis à l'eau 2000 juvéniles de brochet dans les frayères de Mirecourt, Mattaincourt, à Hagécourt et à Bainville.

Le deuxième alevinage de truites a été réalisé pour le 14 juillet avec un essai dans le Madon supérieur à Begnécourt et à Hagécourt.

A la fin du mois de novembre, pour l'alevinage d'automne, nous avons remis à l'eau gardons, tanches, perches et brochets en différents endroits du Madon.

Les bénévoles de l'AAPPMA de Mirecourt ont tenu des ateliers pêche

- le 10, juin une classe de Mattaincourt
- le 16 juin deux classes de Simone Veil de Mirecourt
- le 5 juillet : encadrement des enfants participant à la pêche à la truite dans le canal de Mattaincourt lors de la fête de l'été
- le 9 juillet avec des patients adultes de Ravenel, deux d'entre eux étant d'anciens pêcheurs
- le 23 juillet jeunes ados de l'unité Tremplin
- le 6 août jeunes adultes de l'unité Déclic
- le 12 août traditionnelle pêche avec les vacanciers déplacée en raison de la canicule

Pêches électriques : nous avons aidé la FD des Vosges à effectuer une pêche électrique de sauvetage sur l'Illon à Begnécourt le 29 septembre : nous avons récupéré le poisson piégé par deux batardeaux sous le pont destiné à être réparé. En effet suite à la crue du 1^{er} août une partie menaçait de s'effondrer et devait être réparée.

Le 10 octobre le Bureau d'études Dubost Environment a procédé à une pêche électrique d'inventaire sur le Madon à Mattaincourt dans le cadre de l'externalisation des pêches de l'OFB. On retrouve en nombre l'ablette(56), la bouvière(218), le chevesne(122), le gardon(176), le goujon commun(235). On

note une présence accrue du gardon par rapport aux pêches antérieures.

Cormorans : En 2025 la situation a un peu évolué : les tirs sur les piscicultures sont autorisés sous certaines conditions. La FD des Vosges a demandé l'autorisation de tir sur ses étangs de Puthières et de Vannes. Sur le Madon nous avons repéré deux ou trois oiseaux sur le secteur de Velotte.

Garderie : notre garde Jérémie tourne sur nos lots de pêche avec Julien garde à Dompierre . En accord avec le président de Dompierre nous avons signé une extension de garderie conjointe afin que les deux gardes puissent contrôler et verbaliser les contrevenants sur les deux AAPPMA.

Travaux sur les cours d'eau : dans le cadre du PAPI Madon (programme d'actions pour la prévention des inondations) les travaux sont terminés tant à Mirecourt qu'à Velotte où le pertuis sur le ruisseau de Hymont a été réalisé ainsi que la pose de deux buses sur ce ruisseau afin de construire un chemin pour faciliter le défrûtement des parcelles sises en aval de la digue.

A noter que le reméandrage du Madon à Lerrain a été effectué cet été. En espérant que tous ces travaux servent à diminuer de façon substantielle les futures crues de notre rivière.

La restauration du Val d'Arol a été achevée au printemps dernier : je rappelle que cette restauration est à l'initiative de l'EPTB , que la pose des clôtures est faite à la demande des agriculteurs et a aussi pour but de protéger le lit mineur du ruisseau. Le temps où le bétail pataugeait dans le lit du

ruisseau est terminé grâce aux passages à gué. En ce qui concerne la pêche c'est au pêcheur à s'adapter : quelquefois on peut passer sur la berge (à Ramecourt route de Poussay) de l'autre côté des fils. Nous avons été interpellé par des pêcheurs mais nous n'y sommes pour rien et nous comprenons bien nos collègues plus âgés.

Les jeunes de Jeunesse et Cultures ont passé une semaine sur le Pot Cuit à Estrennes remontant de l'étang vers le village. La restauration de ce cours d'eau est terminée en aval du village. Le maire , par ailleurs pêcheur, nous a parlé de son désir de nous voir également intervenir sur le Pot Cuit en amont du village. La structure Jeunesse et Cultures est en cessation d'activité ; à voir dans les années futures quand sera bien rôdé le partenariat mis en place par la FD des Vosges avec les nouvelles structures.

La société SETHY qui a travaillé sur le Madon à Velotte et à Mirecourt a obtenu le marché du traitement de la ripisylve sur le Madon inférieur. D'énormes tas de bois sont déposés dans les prairies de Marainville à Pont sur Madon. Cette phase un doit trouver son terminus à Mazirot si les conditions climatiques le permettent.

Actions 2026

On peut penser que la restauration du Madon va se poursuivre en direction de Poussay, Mirecourt et Mattaincourt. Va se poser l'effacement de certains ouvrages d'art. A nous d'être vigilants afin que le Madon ne devienne pas un ruisseau lambda.

Il y a toujours du travail à effectuer autour de la frayère de Mattaincourt : en effet des aulnes poussent tout autour et il faut

absolument les couper pour que celle-ci joue pleinement son rôle.

Les ateliers pêche dans les écoles avec Edouard sont déjà programmés pour le printemps.

2026 verra fin novembre le renouvellement des conseils d'administration des AAPPMA .

Donc nous faisons appel à vous tous pour venir former le prochain bureau de notre AAPPMA .

Nous profiterons également de ce jour-là pour fêter Jean qui est parti en retraite de la pêche, Jean qui pendant des années nous a aidés dans les ateliers pêche, qui a réparé tant de lignes. Merci à lui.

Suite au vote le rapport moral est adopté à l'unanimité.